



CHAMBRE IMMOBILIÈRE

Le Prix CIV 2026 décerné

La Chambre immobilière du Valais (CIV) a décerné son Prix 2026 à Sabrina Duc, pour son travail «Clarification des processus de contracting énergétique dans une entreprise valaisanne du secteur de l'énergie», réalisé dans le cadre de son Bachelor en économie d'entreprise à la HES-SO Valais-Wallis. L'étudiante s'est intéressée à l'un des enjeux de la transition énergétique: la capacité des entreprises à piloter efficacement le développement de l'exploitation d'infrastructures énergétiques toujours plus nombreuses et complexes, précise la CIV. Le travail se concentre sur trois domaines:

le photovoltaïque, les réseaux de chauffage à distance et les bornes de recharge pour les véhicules électriques. Il met en lumière plusieurs pistes d'amélioration pour accompagner le développement des infrastructures énergétiques de demain. «Son étude démontre qu'au-delà des défis technologiques, la réussite de la transition énergétique repose également sur la capacité des organisations à coordonner efficacement leurs ressources, leurs compétences, leurs partenaires», note la CIV.

Doté de 1'000 fr. et attribué chaque année, le prix récompense un étudiant ou un diplômé ayant effectué un travail de



recherche économique, juridique ou encore artistique particulièrement remarquable, ayant trait à l'immobilier. ■

Benjamin Roduit
(Président de la CIV),
Sabrina Duc (lauréate
du « Prix CIV 2026 ») et
Nicole Vuagniaux (Vice-
présidente de la CIV)



PROJETS COLLABORATIFS

290'000 fr. pour **hâter** la construction circulaire

Le canton de Fribourg soutient des projets entre entreprises dont le but est de réduire l'empreinte environnementale du secteur de la construction dès la phase de conception. Dans ce cadre, elle a lancé son Appel à Projets Collaboratifs (APC) 2026, doté de 290'000 fr. Les entreprises intéressées peuvent soumettre leurs propositions jusqu'au 9 septembre.

Un projet doit associer au minimum trois entreprises, dont une majorité domiciliée dans le canton de Fribourg. La collaboration avec un partenaire

académique est possible afin de favoriser le transfert de compétences et le développement de solutions reproductibles, indique l'État de Fribourg. «L'objectif est de créer des synergies entre entreprises pour faire émerger des solutions concrètes et applicables à l'échelle régionale», précise Nicolas Huet, responsable de la plateforme d'innovation technologique INNOSQUARE, qui porte l'APC avec la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR), la Chambre de commerce et d'industrie (CCIF) et la Haute école d'ingénierie et d'ar-

chitecture Fribourg (HEIA-FR). Les projets sélectionnés bénéficient d'un soutien financier de Nouvelle Politique Régionale (NPR) couvrant au maximum 65% du budget total du projet. Le solde est assuré par les entreprises participantes, «dont 10% en numéraire et 25% sous forme de prestations propres», précise le Canton, qui rappelle que le secteur de la construction fait face à des exigences environnementales croissantes, notamment liées à l'évolution du Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MOPEC). ■